

ASSEMBLÉE NATIONALE

27 novembre 2025

L'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉGALITÉ D'ACCÈS AU SERVICE PUBLIC POSTAL EN OUTRE-MER - (N° 2118)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

N° 88

SOUS-AMENDEMENT

présenté par
M. Trébuchet et Mme Mansouri

à l'amendement n° 32 de M. Fayssat

ARTICLE PREMIER

Compléter l'alinéa 2 par le mot :

« française ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.